

CANALISATIONS RÉSEAUX ENTERRÉS : POSE DE CONDUITES INDUSTRIELLES

SIG, ROUTE DE CARA, CONDUITE D'EAU



Fouille réfectionnée



Remblayage de la fouille

> PARTICULARITÉS DU PROJET

- + Exécution des fouilles pour la pose d'une conduite d'eau :

 - 60 % sur banquette,
 - 40% sur chaussée,
- + Fouille ouverte par tronçon de 20 ml pour garantir la fluidité de la circulation,
- + Pose de la conduite en fonte ductile Ø150 mm.

> ÉQUIPE ET ORGANISATION

Maître d'ouvrage	Services Industriels de Genève	Daniel WALTHER
Conducteur de travaux	Rampini & Cie SA	Kévin AVIGNON
Chef de chantier	Rampini & Cie SA	Arnaldo FERREIRA

> CHIFFRES CLÉS

Période des travaux 10.2016 à 03.2017	Durée des travaux 4.5 mois	Montant hors taxes CHF 500'000.-
Longueur de la conduite posée 1'200 ml	Diamètre de la conduite posée Ø 150 mm	



Rampini Construction est certifiée
Qualité ISO 9001, Sécurité OHSAS 18001
et Environnement ISO 14001

CANALISATIONS RÉSEAUX ENTERRÉS : POSE DE CONDUITES INDUSTRIELLES

> SITUATION

Route de Cara et
route des Eaux-Belles
CH-1243 Presinge

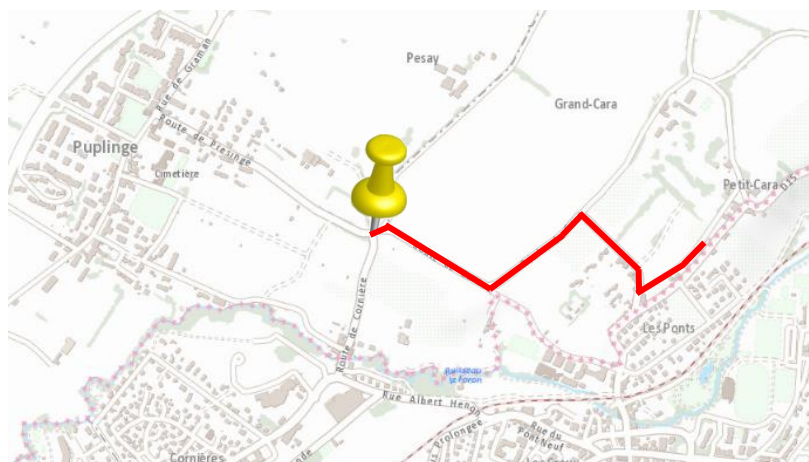
Coordonnées géographiques

E MN95 : 2'507'546 m

N MN95 : 1'118'146 m

Latitude WGS84 : 46.208419 °N

Longitude WGS84 : 6.240652 °E



> DESCRIPTIF DU PROJET

Le renouvellement du réseau d'eau potable sur les routes de Cara et des Eaux-Belles a été fait en fonte ductile Ø150 mm avec une fouille ouverte de moins de 20 mètres sur la chaussée pour éviter des feux de chantier et maintenir une fluidité de la circulation.

Cette démarche a été possible car l'équipe était autonome dans toutes les phases, soit l'excavation, la pose de la conduite et le remblayage de la fouille.



> RESSOURCES

+ Effectif moyen sur le chantier de 6 personnes, dont :
1 chef de chantier, 2 machinistes, 1 maçons, 1 ouvrier de la construction et 1 soudeur.

+ Moyens en matériel :

1 à 2 pelles sur pneus 5 to,
Pelle sur chenilles 2.5 to,

Dumper 5 to,
Chargeuse 5 to,

Compresseur,
Matériel de soudure.

> MESURES QUALITÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT APPLIQUÉES

+ SMI Système de
Management Intégré,

Établissement d'un PHSE
Plan Hygiène Sécurité
Environnement,

Formation continue.

+ Sensibilisation aux mesures :
Audits internes
Quarts d'heure sécurité
Visites de courtoisie.

+ Plan de gestion
environnementale des
chantiers :
Air, eaux, déchets, bruit, sol,
flore, faune.